d'eau bouillante que sa mère avait mise à terre et s'était brûlé tout le bas du corps.

—

Ce jours derniers, un déplorable accident a attristé la ville de Comines. Mme Joséphine Crouzé, cultivatrice, voulant arrêter deux chevaux attelés à un chariot, qui étaient partis au trot, fut renversée sous les rous, qui lui écrasèrent la poitrine. La malheureuse est morte quelques heures après. Elle était âgée de 50 ans.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 19 MARS 1874.— Gustave Delforge, rue des Longues-Haies.— Sophie Lematre, rue de Watrelos.— Marie Bettremieux, rue Decrème. — Jean Blott, rue des Chasseurs.— Eugène Defrenne, rue Nationale.— Léon Briche, rue de la Fosse-aux-Chênes.— Elisa Catoire.aux 3 Ponts.— Hortense Versaille, rue de la Promenade.

MARIAGE DU 18 MARS. — Omer Decondé, 32 ans, fabricant de harnats, et Coralie Tanghe, 22 ans, sans profession.

MARIAGE DU 19 MARS.—Etienne Chevalier, 29 ans,tisserand, et Marie Leclercq, 23 ans, tisserande.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 19 MARS. — Aimable Leveugle, 46 ans,liseur pour tissus, rue de la Paix.— Louis Lebrun, 1 an, rue Bernard.— Jeannette Bury, 70 ans, rentière, rue de Lannoy.— Louise Dancoisne, 47 ans, ménagère, rue Notre-Dame.— Carlos Wacrenier, 64 ans, tisserand, rue Turgot.— Grégoire Mazure, 2 mois, rue Traversière. — Eugénie Douillié, 58 ans, journalière, à l'Hôpital.— Rosalie Coppens, 36 ans, ménagère, rue de la Basse-Mazure.— Esther Goube, 27 ans,sans profession,rue St-Etienne.— Henriette Vandenbroeck, 1 mois, rue de l'Ouest.

CONVOI FUNÈBRE Les amis et connaissances de la famille BERTEYN-VANDEPUTTE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur PIERRE BERTEYN, époux de dame VANDEPUTTE, décédé à Roubaix, le 20 mars 1874, à l'âge de 58 ans, sont prés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et d'assister aux convoi et service solennels qui auront lieu le dimanche 22, à deux heures, en l'église Saint-Martin.

L'assemblée à la maison mortuaire, fort Cordonnier, rue de Luxembourg, n° 2, à Roubaix.

Cours de Chimie

Dimanche 22 mars, à 11 h. et demie

Etude des corps gras neutres (suite) : axonge,suifs, préparation des chandelles moulées et à la baguette,blanc de spermacéti ou blanc de baleine, extraction, raffinage, propriétés, usages, bougies diaphanes, cires végétales, cires d'abeilles, propriétés et usages de la cire jaune et de la cire blanche.

Cours de Physique

Lundi 23 mars, à 7 h. du soir.

Pression atmosphérique, pipette, tâte-vin, siphons, vases de Tantale, fontaine intermittente, flacon de Mariotte.

En vente chez M. De Leeuw, rue du chemin de fer, N° 6, et aux librairies Florin et Reboux :

La **Bohémienne,** valse.
La **Carte postale,** polka.
Le **ROUBAISIEN,** galop.

Ces trois morceaux sont écrits pour piano. 5813.

Faits Divers

— L'Académie des Jeux-Floraux de Toulouse a reçu pour le concours de cette années 639 ouvrages, dont 74 odes, 43 poèmes, 30 épitres, 8 discours en vers, 35 idylles, 60 élégies, 30 ballades, 36 fables, 38 sonnets, 21 hymnes, 249 pièces diverses, 8 discours en prose, 2 discours pour le conseil général.

— Nous lisons dans le *Moniteur universel* :

« On a annoncé que les princes de la famille d'Orléans, en se faisant inscrire comme membres du nouveau cercle d'officiers que le gouverneur de Paris essaye d'organiser en ce moment, avaient souscrit pour trente mille francs d'obligations à cette fondation.

» Cet exemple, a-t-on ajouté, aurait été immédiatement suivi par les princes de la famille Bonaparte. »

« Nous croyons savoir que ces deux nouvelles sont inexactes. »

— On lit dans l'*Echo de la Dordogne* : Le 17 mars au matin, à Périgueux, un rassemblement populaire s'était fermé devant une des façades du cercle philogique. Le motif de l'attroupement était un placard portant cette inscription manuscrite : *Vive le 16 mars! Vive Napoléon IV! La République est en défaillance!* Cette inscription était diversement commentée et donnait lieu, dans les groupes, à des colloques animés. Le placard a été enlevé, et la police a commencé une enquête.

— LE TRAVAIL DES FEMMES. — On lit dans le dernier numéro du journal l'*Imprimerie* :

« La Société typographique de Paris vient de prendre une détermination qui aura probablement une influence considérable sur l'imprimerie. Plusieurs imprimeurs parisiens ont établi ou sont sur le point d'établir des succursales dans la banlieue, pour se placer en dehors du tarif typographique et pour occuper des femmes. La première maison qui est entrée dans cette voie, il y a quelques années, était depuis cette époque à l'index. Une autre imprimerie ayant formé une succursale spécialement destinée au travail des femmes, la Société typographique se croyait obligée, pour être conséquente avec elle-même, de mettre également celle-ci à l'index.

» Les sociétaires ont été récemment consultés sur ce point, et, par un vote fait dans les imprimeries, il a été décidé que l'index ne serait pas établi sur cette dernière maison.

» Le nombre des votants était de 1,846.

» Ont voté contre la mise à l'index, 1,031; pour, 725; bulletins blancs, 58; abstentions, 21; bulletins motivés, 11.

» A la suite de ce vote, l'index a été levé sur la première imprimerie parisienne qui a employé des femmes dans une succursale.

» Cette détermination, aussi importante qu'inattendue, est appelée à modifier sensiblement la situation de l'imprimerie française. Elle aura, il n'en faut douter, un grand retentissement dans la typographie étrangère. »

— Huit sangliers dans une heure et demie, à quatre heures des fortifications de Paris, voilà une chasse qui mérite qu'on en parle! Elle a eu lieu mardi dernier dans la forêt de Saint-Germain. Une bande de neuf de ces animaux, venue on ne sait d'où, a, paraît-il, traversé la Seine à la nage dans la nuit de lundi à mardi, et est entrée dans la forêt par les tirés, en forçant les treillages. Au milieu de la forêt se trouve la Faisanderie, d'une contenance de cinquante hectares environ, fermée par des haies.

Une des portes de l'enclos était restée ouverte pendant la nuit,et le lendemain matin, les gardes, en faisant leur ronde, ont aperçu les traces des envahisseurs. Ils constatent que les sangliers ne sont pas sortis, s'empressent de refermer la porte et de prévenir le locataire de la chasse, M. le baron de H... Celui ci prévient quelques amis, et on part pour Conflans, par le train de 1 heure 20 pour souhaiter la bienvenue aux aimables visiteurs. Rendons honneur au courage malheureux : la défense a été énergique. Plusieurs des sangliers ont reçu jusqu'à douze balles dans le corps avant de tomber. L'un d'entre eux a fait une véritable charge à fond de train contre un des gardes, qui a dû l'achever à coups de revolver.

Un des chasseurs a dû abandonner son fusil, et chercher à contempler la situation d'un point de vue élevé,en montant sur un arbre, dans un moment où un sanglier s'approchait de lui avec des intentions empreintes d'une cordialité douteuse. Au bout d'une heure et demie, huit des animaux étaient à bas; le neuvième,plus heureux que ses confrères, a pu s'esquiver en franchissant d'un bond prodigieux un treillage de deux mètres de hauteur.

— Plusieurs notables commerçants de Genève, Lausanne, Vevey, Morat, Locle, Bâle et Berne ont pris, avec les compagnies des chemins de fer suisses, l'engagement par écrit de consentir à un retard dans l'expédition de leurs marchandises si les compagnies consentaient, de leur côté, à suspendre le travail dans les gares les dimanches et fêtes. Comme les compagnies suisses ne peuvent d'elles-mêmes accomplir une telle reformé dans le service,attendu qu'elles sont forcées de correspondre avec des lignes étrangères, le comité de Genève pour la sanctification du dimanche s'est adressé aux grandes compagnies d'Allemagne et de France, afin d'obtenir pour tous les employés des chemins de fer le repos du dimanche.

Le reichstag allemand est saisi d'une pétition analogue. (*Gazette de la Croix*)

— La *Gazette de la Croix* annonce que M. Krupp vient d'acheter les mines de fer de Bilbao, dont il emploiera les produits à la confection des plaques de blindage destinées aux navires.

— Par suite d'une circonstance tout à fait extraordinaire dans les chaudes régions de la Crète, la neige qui vient d'y tomber est en grande abondance, l'aspect primitif du pays est devenu celui d'un paysage sibérien, et les habitants des villages de la montagne, ne pouvant plus communiquer avec l'extérieur, ont cruellement souffert.

Enfin, un petit groupe de villageois des montagnes a réussi à franchir la neige, à se rendre à Kanea, et à faire connaître aux autorités la famine dont souffraient les habitants. Un approvisionnement de farine fut donc expédié, mais en approchant de Keraïnia, le convoi s'arrêta, la neige l'empêchant d'avancer. Heureusement une foule de villageois, apprenant ce qui se passait, purent atteindre l'endroit où le convoi s'était arrêté et transportèrent les sacs de farine à leurs familles affamées.

Quatre jours après, on apprit à Kanea que le village d'Assigenia était réduit à des extrémités encore plus terribles que celles qu'avaient subies Keramia et les autres villages de Cydonia. Trois enfants étaient déjà morts de faim et plus de vingt familles étaient menacées du même sort. Heureusement on a pu les secourir.

On craint que toutes les céréales et les plantations d'oliviers ne soient compromises, plusieurs milliers d'oliviers ayant dû être abattus par la neige.

— Le professeur Tyndall, de Londres, a communiqué, ces jours derniers, devant un nombreux et brillant auditoire, le résultat d'observations auxquelles il vient de se livrer sur la côte de Kent. Le savant anglais affirme, sur la foi de ces observations, que contrairement à l'opinion commune, la densité de l'air, par suite d'un temps brumeux ou nébuleux, non-seulement ne nuit en aucune façon à la propagation du son, mais encore augmente son intensité. L'accroissement est d'un quart. L'autorité du savant physicien, la longue durée des expériences pratiquées par lui, pendant le bon comme pendant le mauvais temps, et en ayant à sa disposition toutes les ressources imaginables, yachts, canons, sifflets pour les temps de brouillard, etc., pourraient bien porter un coup fatal à l'ancienne croyance que le son, pendant le brouillard, est entendu à de bien moindres distances.

— On sait qu'un congrès international doit se réunir cet été à Vienne pour délibérer sur les mesures à prendre contre le choléra. La plupart des gouvernements ayant adhéré à la proposition du ministre d'Autriche-Hongrie, on s'occupe actuellement d'en fixer le programme pour les travaux de la conférence à laquelle chaque Etat sera représenté par deux délégués choisis de préférence parmi les médecins. La conférence sera autorisée à inviter à ses séances, outre des délégués officiels, des savants et des spécialistes ayant étudié, au point de vue scientifique ou pratique, le caractère épidémique du choléra asiatique et l'organisation des quarantaines.

— Tous les oncles d'Amérique ne sont pas dans les romans. Le coiffeur Lespès, du boulevard Montmartre, en sait quelque chose, car il vient d'hériter d'environ sept millions. C'est un oncle de sa femme, mort il y a vingt-huit ans dans l'Inde anglaise, qui avait acquis cette prodigieuse fortune dont les ayants droits ignoraient encore l'existence il y a deux mois.

— Le *Figaro* donne sur Mme Lebon, la doyenne des dames de la Halle, qui a été le 16 de ce mois présentée au prince impérial, les renseignements suivants:

« Mme Lebon, dont on a tant remarqué la présence à Chislehurst, n'a pas moins de quatre-vingt-un ans. Bonapartiste enthousiaste, elle l'est de vieille date. C'est elle qui, au retour de l'île d'Elbe, fut chargée de présenter à Napoléon Ier, au milieu des demoiselles de la Halle, le bouquet traditionnel.

» Aujourd'hui elle est doyenne des dames de la halle. A la tête d'une fortune de deux millions et demi, elle possède trois maisons à Paris, rue de Turbigo. Toute la vie, elle a été fidèle au culte de sa jeunesse.

» Après la chute du premier empire, elle s'occupa fort de Napoléon II qu'elle espérait voir un jour sur le trône.Elle fit lui de nombreuses visites en exil. Son fils s'appelle Napoléon. C'est elle qui, après le 2 décembre, organisa le fameux bal des Halles, qui réunit cinq mille personnes. Napoléon III, alors président, l'embrassa publiquement en entrant dans ce bal. »

— On écrit de Maestricht, 16 mars : « Un terrible malheur a eu lieu samedi, vers quatre heures de l'après-midi, en cette ville.On était occupé à vider, dans une maison de la rue de Bruxelles, une fosse à fumier à l'aide d'une pompe, quand tout à coup le tuyau se boucha. Pour déboucher celui-ci,il fallait entrer au moyen d'une échelle dans la fosse; le domestique du propriétaire D..., ignorant l'imminence du péril, posa l'échelle et descendit; à peine fut-il entré dans la fosse, qu'on entendit un bruit sourd : le malheureux était tombé dans le fumier, asphyxié par l'ammoniaque. Mû par un sentiment de dévouement sublime, le propriétaire de la maison voulut encore sauver la vie de son domestique au risque de la sienne.

« Mais, ô fatalité! lui aussi ne tarda pas à succomber. Alors, aux cris déchirants poussés par l'infortunée épouse de D...,un compagnon brasseur, de Wyck, qui passait juste devant la maison au moment où se passait cette lugubre scène, accourut vers la fosse, se débarrassa en un clin d'œil de sa veste, et descendit dans la fosse fatale. C'était encore une victime de son dévouement!... Tous les trois furent retirés quelque temps après, la figure blême, la bouche entr'ouverte. On se figure aisément la consternation et la douleur des spectateurs, mais surtout des femmes des victimes. Nous ne saurions les décrire. Ce triple malheur a produit la plus profonde impression parmi la population. »

TRIBUNAUX

L'affaire Ferrand s'est continuée hier à l'audience de la 7e chambre correctionnelle. Plusieurs témoins à décharge ont été entendus, et M. l'avocat de la République, M. de Bertheville.a pris la parole; l'affaire est renvoyée à aujourd'hui onze heures précises; l'organe du ministère public terminera ses réquisitions, puis Me Joseau soutiendra la demande de M. le ministre de l'agriculture et du commerce, partie civile.

— La Cour de cassation a rejeté hier le pourvoi du nommé Marsault, condamné à mort pour assassinat, par la cour d'assises de la Vienne.

Nouvelles du soir

LES REPRÉSENTANTS DES COLONIES.

La discussion d'hier à la Commission constitutionnelle fait prévoir que l'Algérie continuera d'être représentée dans nos futures assemblées, mais que ses représentants seront nommés d'après une loi électorale spéciale, probablement par les conseils généraux algériens. Quant à nos autres colonies, la suppression de leur représentation à l'Assemblée, qui déjà n'était guère douteuse, l'est devenue encore moins après les détails donnés hier à la Commission par le ministre de la marine et des Colonies.

UNE BROCHURE DE M. DE LA GUÉRONNIÈRE.

On annonce la publication prochaine d'une brochure de M. de la Guéronnière, intitulée : l'*Europe en* 1874.

LE MAIRE D'AJACCIO.

Le *Français* disait hier que c'était le premier adjoint d'Ajaccio, et non pas le maire, qui avait fait le voyage de Chislehurst. L'*Opinion nationale* de ce matin maintient que c'est bien le maire, M. Forcioli-Conti, qui aurait pris part à la manifestation bonapartiste du 16 mars en Angleterre.

Dépêches Télégraphiques

(Service particulier du *Journal de Roubaix*).

LES CHAMBRES ANGLAISES

Londres, 20 *mars*. — *Chambre des Communes* — Dans la discussion de l'adresse, M. Butt a proposé un amendement déclarant que les Irlandais sont mécontents du système actuel de leur gouvernement. Ils demandent qu'il soit amélioré.

Chambres des Lords. — Lord Salisburg annonce que le gouvernement proposera pour les Indes un emprunt de dix millions de livres sterling.

Londres, 21 *mars*, 2 *h. du m.* — *Chambre des Communes* : Plusieurs orateurs ont pris la parole sur l'amendement Butt, qui a été combattu par M. Gladstone, Hicke, Beach et le secrétaire d'Etat pour l'Irlande.

L'amendement a été rejeté par 314 voix contre 50.

Le bile relatif à l'emprunt pour les Indes a été présenté.

LA GUERRE CARLISTE.

Londres, 20 *mars*. — Le *Globe* annonce que le représentant militaire de Don Carlos à Londres a reçu du chef d'état-major de l'armée carliste la dépêche suivante :

« Prats de Lusane, 15 mars. — Le général Palacis annonce qu'il marche dans la direction de Madrid avec douze mille hommes. Il a défait près de Minglanilla une colonne républicaine commandée par le général Callejo. Les républicains ont éprouvé de grandes pertes.

Madrid, 19 *mars*. — La *Gaceta* constate que la colonne du général Nouvilas a éprouvé un échec dans les environs de Castelfullit, en Catalogne. Elle ajoute que les détails manquent.

La bande Roche a été battue près d'Albatoo.

Madrid, 19 *mars*, *soir*.— Le général Buceta a été nommé commandant militaire de Gérone, en remplacement d'Edouard Nouvilas qui,dit-on, passera devant un conseil de guerre.

Figueras, 19 *mars*. — La garnison d'Olot,composée d'environ mille hommes, a évacué la place avec armes et bagages. Elle est arrivée hier à Gérone.

La panique des habitants de Lajunquera a pour cause le serment qu'a fait Saballs d'incendier la ville pour venger la mort de son beau-frère Cortaza, tué à la dernière attaque.

La Junquera,20 *mars*.— Les Carlistes sont entrés ici ce matin. Ils brûlent les portes de la ville et démolissent les fortifications. Ils réclament, dit-on, sept semestres de contributions. Presque tous les habitants se sont réfugiés sur le territoire français avec leurs meubles, leurs bestiaux et leurs objets les plus précieux.

GARIBALDI EN ESPAGNE.

Rome, 20 *mars*. — La *Voce della Verita* croit savoir que les pourparlers en vue d'engager Garibaldi à aller combattre en Espagne contre les carlistes, ne sont pas complètement abandonnés.

M. DE BISMARK.

Berlin, 20 *mars*, *soir*. — La *Gazette de l'Allemagne du Nord* donne sur l'état de santé de M. de Bismark les renseignements suivants :

Le malade a bien dormi; la souffrance a diminué; les forces reviennent; néanmoins, la convalescence semble devoir être longue.

LA LOI MILITAIRE EN ALLEMAGNE

Berlin, 20 *mars*, *soir*. — La commission militaire a repoussé en seconde lecture, par 22 voix contre 6, l'article 1er du projet de loi militaire. Elle a rejeté également une proposition tendant à fixer à 384,000 hommes le chiffre de l'effectif présent sous les drapeaux en temps de paix. La commission a adopté ensuite le reste du projet en la forme déjà approuvée en 1re lecture.

Au cours du débat, le ministre de la guerre a déclaré qu'un projet ne portant aucune fixation du chiffre de l'effectif de présence ne pourrait être accepté par les gouvernements confédérés.

LES LOIS CONFESSIONNELLES EN AUTRICHE

Vienne, 20 *mars*, *soir*. — La Chambre a adopté, en troisième lecture, le second projet confessionnel par 192 voix contre 38.

LE MINISTÈRE HONGROIS.

Pesth, 20 *mars*, *soir*. — Le nouveau cabinet hongrois est ainsi constitué :

MM. Bitto, président;
Chyczy, finances;
Bartal, commerce;
Comte Szapary, intérieur;
Comte Joseph Zichy, communication;
Baron Wenkleim, ministre auprès de la cour impériale;
Trefort, instruction publique;
Paulier, justice;
Szende, défense nationale;
Comte Pejacevich, ministre de Croatie.

Les membres du nouveau cabinet prêteront serment demain.

Le Reichsrath sera ajourné pour peu de temps.

COMMERCE

Avis divers.

ANVERS, 20 mars. — *Cotons*. — En vente publique, pour cause d'avarie, on a adjugé hier après-midi, 310 balles coton Georgie, ex-*Johann*, de Charleston, de fr. 71 à 91, et 67 balles coton Louisiane, ex-*Lucy*, de New Orléans, de fr. 80 à 88 par 50 kilos, eu égard au mérite de la marchandise.

De gré à gré on a vendu aujourd'hui 40 balles coton Georgie à fr. 97 ; 93 balles coton Georgie à fr. 95 et 600 balles coton Bengale à fr. 50 par 50 kilos.

Laines. — On a vendu aujourd'hui 126 balles laine en suint de la Plata.

HAVRE, vendredi 20 mars 1874.— *Cotons* : Les affaires se sont continuées activement hier soir à pleins prix et l'on a fait du Louisiane barely low middling en mer, à 98 fr., du strict low middiing en charge, a 100 fr. 50. Ce matin, le marché avait été plus calme, et il n'y avait plus qu'une petite demande courante de filature, sans variation. Cette après-midi, toutefois, on s'est remis plus activement aux achats, a prix tendus pour disponibles et sans changement sensible pour livrables. On a fait, entre autres lots, un bloc de Georgie low middling dans le port, à 98 fr. A livrer, on a laissé quelques lots de Louisiane low middling à ce même prix de 98 fr., et on a aussi noté du good ordinary Louisiane, à 92 fr., du dito Georgie Stained, à 86 fr.; du middling Georgie, à 160 fr.; du fully fair Oomra par steamer du 2 mars, à 72 fr.

A terme, affaires restreintes. On a fait du mars à 95 fr., du juin à 98 fr., et on ferait du mai à 98 fr.

Les ventes notées à quatre heures vont à 3,453 b.

Laines. — On note 42 b. Montevideo, suint, de 225 à 235 fr.

ALEXANDRIE, 19 mars. — *Cotons* : Marché actif. On cote comme suit c. et fret : middling 6 1/2d.; middl. fair 7 1/2d; fair 8 8/8d.; fully fair 8 1/2; good fair 9 1/8d.; fully good fair 10d.; good 11 1/4d.; fine 12 1/2, 13 1/2 à 14d.; coton blanc fair 8 1/2d. fully fair 8 5/8d.; good fair 9d.; fully good fair blanc 9 1/2d. Recettes de la semaine 34,000 cantares contre 25,000 cantares l'an dernier pendant la même semaine correspondante. Expéditions de la semaine 7,000 balles.

PREMIÈRE COMMUNION

Librairie Alfred REBOUX

Rue Nain, 1, *Roubaix*.

GRAND ET BEAU CHOIX DE

Livres de Prières, Images, Chapelets

MÉDAILLES, ETC.

PORTE-MONNAIE

Il a été perdu jeudi, de quatre à cinq heures du soir, rue Pellart ou rue du Collége, un porte-monnaie en peau noire avec fermoir d'acier contenant environ quarante fr., en billets, pièces de cinq fr. en argent et menue monnaie. — Récompense à qui le rapportera, 31, rue Pellart. 5810.

Comptoir des Fonds publics

70, rue de l'Hôpital-Militaire, à LILLE

A. DE MEVOLHON

Avances sur Titres

Achat et Vente de Valeurs au comptant

Ordres de Bourse à terme.

Paiement de coupons sans commission.

5681

— Les **Pastilles digestives aux Lactates alcalins** de **Burin du Buisson,** lauréat de l'Académie de médecine de Paris, sont souveraines contre les digestions laborieuses, le manque d'appétit, le gonflement et la pesanteur de l'estomac, les pituites, les nausées, les migraines, les renvois de gaz, les vomissements après les repas. Elles détruisent les constipations en régularisant les fonctions digestives, préviennent la sécheresse de la bouche et de l'arière-gorge, et préviennent ainsi les maux de tête et les congestions.— Dépôt dans les principales pharmacies.A Roubaix pharmacie Coille. 5684

SANTÉ A TOUS **rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :**

REVALESCIÈRE.

Vingt-six ans d'invariable succès.

Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents,aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation,diarrhée,dyssenteries, coliques,phthisie,toux,asthme,étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie,foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan,LordStuard de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 63,476.

M. le curé Comparet, de dix-huit ans de *Gastralgie*, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 47,422.

EPUISEMENT.— Baldwin, de délabrement le plus complet, de paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse.

Cure N° 76,448.

Verdun, 16 janvier 1872.

Depuis 5 ans je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. Je n'hésite pas à vous certifier que votre *Revalescière* m'a sauvé lavie.

ERNEST CATTÉ,
Musicien au 63e de ligne.

Plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boites : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil. 60 fr.— Les *Biscuits de Revalescière*, en boites, de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière chocolate*, en boites de 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste : les boites de 32 et 60 fr. *franco* Dépôt chez MM. Coille, pharmacien, et Morelle-Bourgeois, et chez les autres pharmaciens et épiciers.— Du BARRY et Ce, 26, Place Vendôme, à Paris. 4095.